

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE LA NOUVELLE POUR LYCÉENS 2024

Cercle Blasco Ibàñez



Lettres, arts et société



1. Le Cercle Blasco Ibàñez organise en 2024 un événement littéraire intitulé « Concours de la nouvelle pour Lycéens ».
2. Le thème de ce concours est : « *Tous les matins, à onze heures, invariablement, il arrivait sur la promenade des Anglais au moment de la plus grande affluence.* »
3. Le concours est libre et gratuit et s'adresse aux lycéens des classes de seconde et de première des lycées de Menton et de Roquebrune Cap Martin : il ne comporte qu'une seule catégorie.
4. Au sein de chaque établissement, un professeur peut être désigné en qualité de coordonnateur du concours ; il ou elle pourra s'adjoindre l'aide de toute personne qualifiée au sein de son établissement.
5. Les nouvelles créées par les lycéens devront impérativement respecter le thème imposé.
6. Chaque candidat adressera un texte de 3 à 5 pages maximum au professeur référent, rédigé au format A4, en caractères « Times new Roman » ou « Arial » de corps 12 avec un interligne de 1,5 ; le tout justifié sur la page.
7. En cas d'absence de professeur coordonnateur au sein de son établissement, tout lycéen de classe de seconde ou de première pourra adresser directement la nouvelle créée à : Cercle Blasco Ibàñez, chez monsieur Patrick Estève, 13 A, Chemin de Sainte-Agnès 06500 Menton, dans le respect du formalisme suivant :
8. Nom, Prénom, adresse du candidat, classe fréquentée et établissement, ainsi que nom le éventuel d'un professeur référent.
9. Avant la lecture par le jury, les nouvelles sont rendues anonymes et elles sont référencées par un numéro d'ordre par lequel la nouvelle est évaluée. L'identité des auteurs n'est découverte que dans la phase finale du concours, au moment du dévoilement du classement définitif.
10. Les professeurs qui font concourir leur classe regroupent les nouvelles créées en un seul envoi.
11. Les textes non primés ne sont pas retournés à leurs auteurs et l'organisateur s'engage à les détruire après la proclamation des résultats.
12. Les envois sont à adresser **entre le 1^{er} février 2024 et le 15 avril 2024** au plus tard, date de la Poste ou du courriel faisant foi à cercle-blasco-ibanez@sfr.fr
13. Le concours est doté d'un premier et d'un deuxième prix Blasco Ibàñez, d'un troisième prix Albert Camus et d'un prix spécial « Fougère d'argent Katherine Mansfield ».
14. Les quatre prix sont dotés à hauteur d'un chèque-cadeau de 100 €
15. De plus, chaque lauréat se verra remettre un ou deux livres, ainsi qu'une pièce de Céramique Blasco Ibàñez
16. Les quatre lauréats bénéficient également d'une publication de leur nouvelle sur le site Internet du Cercle Blasco Ibàñez
17. Par leur participation, les auteurs s'engagent à la publication de leur nouvelle sur le site internet www.blascoibanez.fr à titre gracieux.
18. La remise des Prix a lieu le 1^{er} week-end de juin dans le cadre des rendez-vous au jardin Fontana Rosa : le jardin des romanciers : avenue Blasco Ibàñez à Menton, ancienne propriété de l'écrivain.

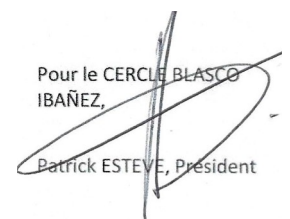
Cercle Blasco Ibàñez : Lettres, arts et société

19. Le Jury du Concours est composé de quatre membres désignés par le Cercle en fonction de leurs compétences à apprécier les nouvelles présentées. En cas d'égalité des voix, le Président du Cercle Blasco Ibàñez évalue les nouvelles classées ; sa voix devient alors prépondérante dans le classement final.
20. La remise des Prix du concours se déroule sous la présidence d'une personnalité en lien avec le concours de la nouvelle pour lycéens.
21. Les décisions du Jury sont sans appel.
22. Dans le cas où les textes proposés seraient insuffisants en qualité et/ou en nombre de participants, les organisateurs du concours se réservent le droit d'annuler ce dernier.
23. Les organisateurs se réservent également le droit d'annuler le présent concours ou d'en modifier les termes dans des cas considérés par le Cercle Blasco Ibàñez comme fortuits, de force majeure, ou à cause de circonstances extérieures qui les y contraindraient.
24. La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

À Menton, le 24 janvier 2024

Patrick Estève

Pour le CERCLE BLASCO
IBÁÑEZ,
Patrick ESTEVE, Président



Président du Cercle Blasco Ibàñez